

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours : CPIP-Externe Session : 2025
Epreuve : Composition Date de l'épreuve : 29/01/2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Sujet : La légitimité de l'État providence dans la société française actuelle

"La pauvreté et la précarité, sont de si grands fléaux, qu'ils ont leurs places auprès de l'apartheid et de l'esclavage en tant que maux de la société moderne". Cette phrase de Nelson Mandela illustre l'ampleur de la pauvreté aujourd'hui, mais aussi sa prise en compte au sein de la société.

Le terme légitimité signifie la reconnaissance, l'acceptation et la légalité d'agir dans un domaine déterminé. La légitimité doit être reconnue par ses pairs. Elle signifie également être en mesure d'agir et s'en sentir capable. L'expression d'État Providence désigne un concept. L'État est une instance, une construction du pouvoir, dotée d'institutions, de mécanismes et de fonctionnaires, permettant de réguler les conflits et affaires de la société civile. Le terme providence, d'abord religieux, désigne le fait d'aider autrui, d'apporter assistance et soutien. L'État Providence désigne alors le fait pour l'État de créer, par des mécanismes de solidarité, le soutien financier à des personnes dans le besoin.

Le terme société désigne ici un ensemble de personnes s'associant afin de vivre en communauté. La société française actuelle désigne alors les individus vivant en France au ~~XIX~~^{XXI}^e siècle.

Ainsi, l'État s'est en effet attribué le rôle d'aider les plus démunis après le second conflit mondial.

Nécessaire dans une société française en pleine reconstruction, l'idée de l'état Providence semblait pleinement acceptée par l'ensemble de la société et faisant partie de l'identité française. Toutefois, la légitimité de l'état Providence est aujourd'hui remise en cause. En effet, les mécanismes de solidarité semblent moins tolérés dans une société ayant connue de multiples crises et se définissant comme égalitaire, individualiste et capitaliste.

Aussi convient-il de se demander si l'état Providence est en mesure de répondre aux attentes de la société française ? Est-il toujours accepté ?

Tout, même si l'état Providence est un idéal de la société française, il souffre d'une crise de légitimité (I). Face à cette crise et aux défis de la société contemporaine, il convient de réaffirmer la place de l'état Providence au sein de la Société (II).

I - / Bien qu'au fondement de la société française moderne, l'état Providence est aujourd'hui remis en cause

En premier lieu, l'état Providence est au cœur de la construction de la société française (A). En second lieu, l'état Providence souffre d'une crise de légitimité (B)

A) L'état Providence, un concept au cœur de la construction de la société française

D'abord, l'idée d'assistance et d'aide à autrui existe depuis longtemps au sein de la société française. L'idée de providence est attachée à la religion. Le fait d'aider est alors celui de l'église, elle est ainsi présente sur les champs de batailles auprès des soldats, dans les hôpitaux, dans les prisons. Ce rôle sera par la suite dévolu à l'état, remplaçant ainsi l'église. Il s'agit d'une forme de providence sécularisée selon Marcel Gaudet dans le Désenchantement du monde. Les français, après les traumatismes du génocide juif et de la guerre, trouvent dans l'état Providence une forme d'assistance et de sécurité. Cela s'illustre notamment par la création de la Sécurité Sociale en 1945.

Ensuite, l'état va légiférer et intervenir pour soutenir la société française. Si la période des Trentes Glorieuses a pu apporter prospérité et stabilité économique, les décennies suivantes ont été marquées par diverses crises. Les années 70 et 80 ont été marquées par les chocs pétroliers et une importante inflation, causant une plus grande précarité financière des individus. Les interventions de l'état Providence se sont alors multipliées. Ce fut notamment le cas par la création des contrats emploi-jeune, le revenu solidaire d'activité ou encore l'aide aux personnes indigentes au sein des établissements pénitentiaires.

En outre, les français sont attachés aux mécanismes de solidarité. En effet, les français manifestent de l'intérêt auprès des formes de solidarité présentes dans la société française. Émile Durkheim dans le Division sociale du travail, explique que les hommes sont réunis par une forme de solidarité organique produite par la société. Ils sont ainsi plus propices à s'entraider. Cela s'illustre notamment par le mécontentement suscité par la réforme du RSA en 2024.

Ainsi, l'état Providence fait partie intégrante de la construction de la société française. Pourtant, il est

aujourd'hui remis en cause.

B) La crise de légitimité de l'état Providence.

Premièrement, l'état Providence est remis en cause par une partie de l'opinion publique.

Les mécanismes de solidarité sont régulièrement dénoncés, ils sont liés à une forme d'assistanat, ils ne permettraient pas aux individus de devenir indépendants. Nicolas Duvoux, dans le nouvel état social, dénonce un phénomène de stigmatisation des assistés et d'intolérance face aux aides sociales. De ce fait, les sociologues constatent un isolement des personnes bénéficiant de ces aides. Elsa Godart dans En finir avec la culpabilité, explique que ces mouvements créent alors une culpabilisation sociale.

Deuxièmement, la société contemporaine et les mouvements politiques sont aujourd'hui plus favorables à l'individualisme. En effet, la société contemporaine est attachée à l'individualisme et à la satisfaction des intérêts personnels.

C'est le constat de Nicole Tubat dans L'individu hypermoderne. Cet individu hypermoderne est caractérisé par une forme d'égoïsme prégnant et une volonté de répondre d'abord à ses propres intérêts. Cela s'illustre notamment par la montée de partis néolibéraux, portés par Margaret Thatcher et Ronald Reagan. Ces mouvements promouvaient le recul de l'état Providence et la satisfaction des besoins personnels.

Troisièmement, l'état Providence ne semble plus efficace. En effet, l'efficacité de l'état Providence est aujourd'hui remise en cause. Il ne semble plus en mesure de répondre aux besoins des individus. Pierre Rosanvallon dans La crise de l'état Providence explique que l'état Providence connaît aujourd'hui une triple crise. Il connaît une crise financière, une crise de reconnaissance et une crise de légitimité. L'état Providence ne semble plus en mesure de financer certains besoins. Par exemple, la sécurité sociale connaît 4 / 7

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours : CPIP Externe

Session : 2025

Epreuve : Composition

Date de l'épreuve : 21/01/2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

un déficit budgétaire important, et un manque de moyens.

En somme, l'état Providence, même s'il est un acquis de la société française, est remis en cause par cette même société. Traversé par les crises du monde contemporain, il importe de réaffirmer et adapter l'état Providence.

II - Les mutations de la société contemporaine impliquent d'adapter notre modèle d'état Providence

D'une part, le monde connaît des mutations fragilisant notre modèle de société (A). Il convient donc d'adapter l'état Providence (B).

A) Des mutations fragilisant la société française.

D'abord, la société française remet l'état Providence en cause car elle est plus exigeante. En effet, la mondialisation a entraîné un phénomène de concurrence, de précarisation des rapports sociaux. La société actuelle est alors plus compétitive mais aussi plus exigeante. Le rapport au monde est alors individualisé, selon Joseph Stiglitz dans La Mondialisation n'est pas culpable. Les individus, afin de répondre aux exigences de flexibilité, sont ainsi plus préoccupés et individualistes. Cela s'illustre par le désintérêt croissant envers les associations, dénonçant l'insuffisance des

En outre, la mondialisation et les transformations de la société actuelle ont parallèlement entraîné la naissance de nouvelles inégalités auxquelles l'état providence ne sait répondre. Selon Rosamundon dans Le nouvel âge des inégalités, l'état providence ne semble pas en mesure de répondre à ses inégalités. L'auteur constate en effet de nouvelles inégalités dites de diplômes, démographiques, de genres... Les inégalités ne sont ainsi plus seulement économiques. Par exemple, la question des inégalités issues des catastrophes climatiques se pose de plus en plus dans le débat public.

De plus, ces nouvelles inégalités et exigences de la société française à l'état providence, pose la question de la division de la société française quant à la problématique sociale. L'état providence a notamment pour effet la division de la société française. Il est ainsi soumis de répondre à des exigences plus importantes. Toutefois, cette division peut être exploitée par des partis populistes, mettant en cause les capacités de l'état providence. Selon Michaël Foessel dans Quartier rouge, les partis populistes se servent des mécontentements des classes populaires sur la question sociale.

Ainsi, ces événements démontrent la nécessité de préserver et modifier l'état providence actuel.

B) La nécessité de réaffirmer et adapter notre modèle d'état providence.

D'une part, il convient de réaffirmer la place de l'état providence en France. Il est primordial de conserver l'état providence, la solidarité étant

essentielle dans la société actuelle. La société actuelle est beaucoup plus en proie aux risques, aux nouvelles inégalités. L'attachement français à la solidarité doit ainsi être réaffirmé. Cependant, le modèle actuel doit être adapté. Selon Pierre Rosanvallon dans La crise de l'État Providence, ce dernier ne fonctionne que par des mécanismes palliatifs et ne résout pas les inégalités à la source.

D'autre part, il importe de redéfinir notre définition de l'inégalité. L'inégalité est en effet multifactorielle et n'est seulement socio-économique. Selon Amartya Sen dans Repenser l'inégalité, il importe de prendre en compte les "cumulabilités" des individus afin d'apporter une meilleure réponse sociale. Par exemple, il faut prendre en compte l'origine géographique, le genre ou encore l'ethnie afin d'avoir une vision plus globale des inégalités.

En définitive, l'État Providence a certes des moyens pour corriger les inégalités, mais ces derniers ne semblent pas suffisants. De ce fait, il ne semble plus légitime. Il est alors nécessaire de l'adapter aux besoins de la société française actuelle.

En outre, il est intéressant de s'attarder sur la question écologique et les nouvelles formes de solidarité qu'elle implique, notamment les migrations.

